

DES ÉTANGS À PERTE DE VUE, UNE CARRIÈRE EN DEVENIR...

Patrimoine, renaturation, sensibilisation, social, activités récréatives, risque inondation, réchauffement climatique, milieux aquatiques, connexions douces

Mon site se situe dans la commune de Spay dans le département de la Sarthe, et possède presque 3000 habitants. Spay est située dans la vallée de la rivière éponyme (la Sarthe), qui est vraiment très plane. Cette vallée est propice depuis des siècles à de nombreuses activités économiques (agriculture variée, élevage, moulin, pêche, transports, tourisme « léger »...) et est caractérisée par une forte concentration de bâti autour du cours d'eau. La commune du site que j'ai choisie d'étudier est située au sud du Mans (à 12,5 km du centre soit environ 20 minutes en voiture et 45 minutes à vélo), elle est donc une porte d'entrée vers la métropole aux 200 000 habitants. Intégrée à la communauté de commune du Val de Sarthe qui regorge de plans d'eau de petites et moyennes tailles (une trentaine), la petite ville de Spay est l'une des communes qui en possède le plus avec Fillé-sur-sarthe. Aujourd'hui, elle possède une carrière qui s'étend sur environ 54 ha dont 36 ha exploitables. On y extrait depuis 1967 principalement du sable, mais aussi des gravillons et autres granulats pour un total de 207 000 tonnes par an maximum. Les matériaux servent principalement au secteur de la construction (béton, route, drainage, allées, lit de ruisseaux, maçonnerie...). Cette carrière qui a le permis d'exploitation jusqu'en 2048 est située à 500 mètres maximum de la Sarthe (par endroits à seulement quelques mètres de cette dernière), elle est de fait dans le lit majeur de la rivière et est directement exposée au risque inondation. Elle est située dans une petite zone industrielle (qui comprend une usine à béton et une entreprise de construction) et est bordée d'espaces naturels (rivière, boisement, prairie humide, étangs...). On retrouve aussi quelques habitations proches (anciennes fermes) et des quartiers pavillonnaires dans la commune voisine d'Arnage, mais de l'autre côté de la Sarthe. La carrière est très bien connectée car elle est très proche d'une route départementale (D323). Elle est assez proche du centre de Spay (environ 1km) ce qui la rend accessible aux habitants. Les touristes du camping municipal sont plus proches mais plus isolés de la carrière car la D323 fait obstacle et les oblige à la contourner. Aucun chemin reliant le camping et le domaine du Houssay ne permet d'accéder à la carrière actuellement. Les documents d'urbanisme indiquent qu'« après exploitation, les carrières sont reconverties en plan d'eau [...] ».

Au XIX^e siècle, les étangs étaient mal perçus car ils étaient considérés comme des eaux mortes et stagnantes et donc comme des lieux peu hygiéniques. Les étangs sont encore aujourd'hui assez peu connus, ils n'ont été étudiés qu'à partir des années 1980, malgré la présence de 250 000 étangs en France.

Un étang est un plan d'eau avec une profondeur supérieure à 2m avec une surface inférieure à 8ha. Il est alimenté par la pluie et des sources de faible débit, l'eau y est stagnante et peut être aussi bien douce que salée. Il ne possède pas de zones aphotiques (sans lumière) contrairement aux lacs.

Les étangs de la Communauté de commune étaient tous à l'origine des sablières et gravières. Exploités à différentes époques remontant certainement au Moyen-Âge pour certains, des étangs paraissent aujourd'hui totalement naturels et sont délaissés par leur propriétaire.

Problématique : Comment valoriser une gravière-sablière de la vallée de la Sarthe en lieu de sociabilité et en réservoir de biodiversité, dans l'optique du réchauffement climatique ?

Les nombreux étangs qui couvrent la communauté de communes sont quasiment tous privés et sont utilisés comme terrains de loisir (pique-nique, pêche, promenade,...). Seuls l'étang de la Gémerie à Arnage (gratuit), les étangs du domaine de la Houssay (entrée gratuite pour les habitants et peu chère pour les autres) et de Wake paradise (entrée payante) à Spay sont ouverts au public car ils accueillent de nombreuses activités (plage avec baignade autorisée, camping, pédalo, parc forestier, minigolf, parcours de promenade, terrains de sports à proximité, pump track, ski nautique...). D'autres étangs sont exclusivement utilisés pour la pêche par des associations de pêcheurs (étang les Rouanneraies-fédération de pêche de la sarthe, étang de champfleury,...) tous situés à Fillé) ou par des propriétaires privés qui louent leur étang à des touristes, riverains,... (étang Bojard, étang de la Pommeraie, Laroussi Carp lake,...). Il est à remarquer que certaines portions de la Sarthe et des canaux sont ouverts à la navigation de bateaux de plaisance et des canoë-kayaks.

Lorsqu'il fait chaud en été, les étangs sont très prisés (des riverains, propriétaires ou membres d'associations), qui y trouvent de la fraîcheur et un cadre naturel remarquable, ce qui permet aux populations les plus pauvres de bénéficier d'un « dépaysement » pour quelques heures, faute de moyen pour partir en vacances ailleurs. La faune et la flore sont évidemment de meilleure qualité dans les étangs peu fréquentés par l'homme. Les continuités piétonnes et chemins carrossables permettent de relier certains étangs entre eux, et ils sont mal connectés à la Sarthe, qui possède quelques chemins, qui longent notamment des canaux. Je constate aussi qu'il n'existe aucun étang dédié à la protection de la faune et de la flore locale, même si sur certains sites, quelques panneaux de sensibilisation sont implantés.

Aujourd'hui, la carrière crée des nuisances sonores du fait de l'extraction de matériau du sol, elle crée également beaucoup de la poussière, et un trafic de poids-lourds important (même si le transport ne passe plus par le centre-ville depuis la création d'une route). Pourtant la faune n'a pas complètement déserté ses abords et quelques espèces trouvent même refuge au sein même de la carrière. En effet, elle attire des espèces d'oiseaux tels que les hérons qui pêchent dans les étangs et les hirondelles qui nichent dans les tas de sable lorsque les machines et employés sont éloignés. Les lieux les moins exposés à l'Homme sont plus riches en termes de biodiversité végétale et animale. Avec l'arrêt potentiel de l'exploitation de la carrière, cette zone pourrait devenir un lieu privilégié pour l'accueil de la faune et de la flore locale en améliorant la qualité des corridors le long de la Sarthe. Cet événement bénéficiera aussi aux riverains en termes de qualité de vie, et aux habitants et touristes en général qui pourront apprendre à se reconnecter avec la nature locale. Ce site pourrait potentiellement accueillir des espèces protégées ou rares de batraciens, d'oiseaux ou de tritons. Le site est actuellement fermé au public par de longues clôtures sur tout son pourtour, il est donc impossible d'y accéder à moins d'avoir obtenu une autorisation pour y pénétrer. La carrière étant globalement isolée des habitations elle ne génère pas à priori de nuisances directes pour les riverains. Les responsables de l'entreprise extraient des matériaux en changeant de parcelle selon la nidification, reproduction,... des espèces présentes sur le site. Un phasage de l'extension de la carrière est réalisé mais il manque de précision en termes de temporalité. Il peut être envisagé de transformer en étang fermés au public certaines parcelles lorsque leur exploitation sera terminée et d'aménager au fur et à mesure le site. Dans les documents d'urbanisme il est prévu que la carrière devienne un plan d'eau avec un regroupement d'étangs. L'eau présente dans les parcelles d'exploitation sont issues des nappes d'accompagnement de la Sarthe et de l'eau de pluie. La forte présence des étangs dans ce territoire m'a toujours intrigué et fasciné. Lorsque j'étais petit, mes parents m'emmenaient moi et mes frères sur des plages l'été lorsqu'il y avait des canicules. Bien que je n'ai jamais pêché, je me suis toujours intéressé à ce type de milieu et la biodiversité qu'il contient. Le fait que ces milieux naturels soient souvent fermés (haies, clôtures, ceinture arborée) me questionne. J'aimerais dans ce projet tester des espèces résistantes au réchauffement climatique sur un étang existant du territoire avant de transposer cette expérience sur la carrière lors de la renaturation, et pourquoi pas y créer différents milieux aquatiques et humides.

L'acquisition de données et analyses se feront par les documents d'urbanisme, les informations des entretiens, les relevés botaniques, les articles scientifiques, la photographie, divers outils graphiques (dessin, coupe, plans,...), des documents historiques, recherches diverses (géologie, pédologie, écologie, sociologie, pêche...). Ces informations et analyses doivent me

permettre de comprendre l'origine et l'évolution des étangs et des carrières, les acteurs qui influencent ce type de milieu et les usages qui en découlent.

Enjeux identifiés autour des plans d'eau :

- Ouvrir des plans d'eau privés au grand public en créant des lieux de sociabilité.
- Développer et conforter des activités économiques ou non autour des étangs (relancer la pêche vivrière et pisciculture, promenade, observation, sensibilisation à la biodiversité).
- Anticiper la fermeture du site Tavano en renaturant un plan d'eau dans l'actuelle carrière.
- Créer un nouveau réservoir de biodiversité avec la création de différents types de milieux (boisement, mares, étangs, prairie humide,...) et renforcer les trames vertes et bleues existantes.
- Conforter et compléter des boucles piéton/ cyclables reliant différents étangs et la Sarthe.
- Assurer des missions de sensibilisation autour des milieux humides de la communauté de commune du Val de Sarthe.
- Prévenir les effets du réchauffement climatique sur les milieux humides et aquatiques
- Prévenir les effets de la pollution aux nitrates qui favorise la prolifération d'algues lors de grande chaleurs, ce qui asphyxie les poissons.

Quelques questionnements issus du travail d'initiation à la recherche :

Les usages des étangs dépendent-ils des politiques publiques ?

Qui est à l'origine de l'amélioration écologique des milieux et finance les associations de protection de l'environnement, sportives et culturelles autour de ces derniers ?

Est-ce que les usages des étangs dépendent de leur localisation, de leur richesse écologique et de leurs usages passés ? Ces usages sont-ils à l'origine même des étangs ou ont-ils été vecteurs de conservation de ces milieux ? La proximité avec les villes impacte t-elle la fréquentation des étangs (baignade, promenade, fête, sport, camping,...) ? Les usages dépendent-ils de l'accessibilité ou non au public et à l'aménagement de ces derniers ? Les étangs publics ont-ils plus d'usages que ceux qui sont privés ?

Idée d'actions de projet :

Matériauthèque (histoire de l'exploitation de la carrière avec la conservation et/ ou photos des machines)

Étangs de biodiversité et de sensibilisation (avec panneaux et cabane d'observation)

Étangs refuges fermés au public

Améliorer les corridor bleus et verts

Tenter de lancer de la pisciculture dans des étangs

Créer et compléter chemins doux

Tester des espèces au vu du réchauffement climatique

Annexes:

-Carte de la localisation des étangs dans le territoire du Val de Sarthe

-Carte de l'occupation des sols autour de la carrière Tavano

Étude des documents d'urbanisme et d'articles scientifiques

CARTE DE LA LOCALISATION DES ÉTANGS DANS LE TERRITOIRE



Étangs en exploitation de la carrière Tavano



Rivière et ses affluents



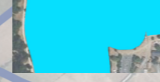
Activités nautiques privées (ski nautique et jetski)



Étangs privés fermés



Étangs privés loués pour la pêche



Étangs publics avec activités nautiques variées



Étangs publics pour la pêche



2 Plan d'eau de la Gémérie

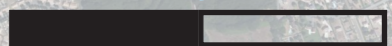
3 Les deux étangs des Rouammeraies

1 Domaine du Houssay et ses 3 étangs









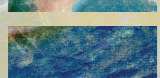




4 Étang Champ Fleury

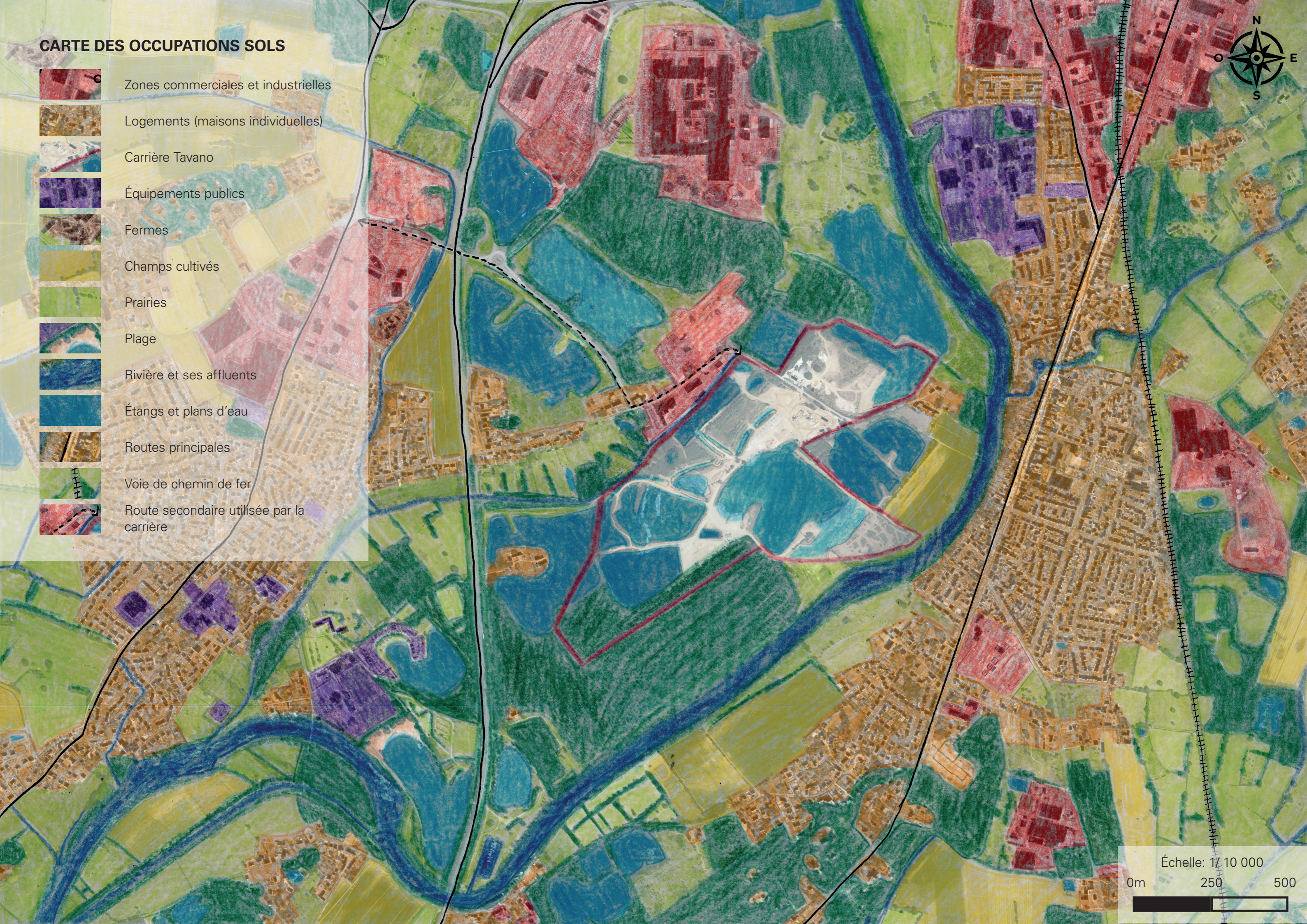
Échelle: 1/ 20 000

0m 500 1000



CARTE DES OCCUPATIONS SOLS

-  Zones commerciales et industrielles
-  Logements (maisons individuelles)
-  Carrière Tavano
-  Équipements publics
-  Fermes
-  Champs cultivés
-  Prairies
-  Plage
-  Rivière et ses affluents
-  Étangs et plans d'eau
-  Routes principales
-  Voie de chemin de fer
-  Route secondaire utilisée par la carrière



Échelle: 1/10 000
0m 250 500